



**HAL**  
open science

## L'agglomération de Chilleurs-aux-Bois (Loiret) durant l'Antiquité tardive

Laurent Fournier, Thomas Guillemard, Marie-Pierre Chambon

► **To cite this version:**

Laurent Fournier, Thomas Guillemard, Marie-Pierre Chambon. L'agglomération de Chilleurs-aux-Bois (Loiret) durant l'Antiquité tardive. *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2017, Agglomérations, vici et castra du Nord de la Gaule entre Antiquité tardive et début du haut Moyen Âge (IIIe-VIe s.), 74 (1), pp.165-179. 10.4000/gallia.2423 . hal-01797007

**HAL Id: hal-01797007**

**<https://inrap.hal.science/hal-01797007v1>**

Submitted on 19 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# L'agglomération de Chilleurs-aux-Bois (Loiret) durant l'Antiquité tardive

Laurent FOURNIER\* et Thomas GUILLEMARD\*\*

avec la collaboration de Marie-Pierre CHAMBON\*\*\*

**Mots-clés.** Voie, habitat, production, artisanat, céramique, forge, Carnutes.

**Résumé.** Chilleurs-aux-Bois a connu, entre 2006 et 2013, six opérations d'archéologie préventive qui ont largement contribué à améliorer notre connaissance de cette agglomération secondaire

antique installée le long de la voie Orléans-Reims. L'Antiquité tardive est l'une des périodes les mieux représentées sur chacune de ces opérations, qui permettent de dresser un premier bilan de l'occupation du site entre la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. et le début du VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

## The town of Chilleurs-aux-Bois in the Late Antiquity

**Keywords.** Road, housing, production, craft, pottery, forge, Carnutes.

**Abstract.** Chilleurs-aux-Bois has experienced, between 2006 and 2013, six preventive archaeology investigations, widely contributing to improve our knowledge of this antique agglomeration situated along

the road from Orleans to Reims. Late Antiquity is one of the periods which are best represented on each of these operations thanks to which the occupation of this small town between the second half of the 3rd c. and the beginning of the 6th c. AD. can be assessed.

Translation: Isabelle FAUDET

Situé en lisère nord de la forêt d'Orléans, aux confins de la Beauce et du Gâtinais beauceron, le territoire de la commune de Chilleurs-aux-Bois (Loiret) se caractérise par un paysage ouvert au relief peu prononcé. Il est drainé, à l'ouest du bourg, par l'Œuf, géographiquement reconnu comme le cours supérieur de l'Essonne (Devaux 1905, p. 7, n. 1) et, à l'est, par la Laye de Chilleurs.

Le lieu est occupé à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer (Fournier *et al.* 2010, p. 149-179). Une première structuration de l'espace est perceptible, dans les secteurs fouillés, avec la création d'un sanctuaire au cours de la période laténienne (*id.*, p. 184-210).

Durant le Haut-Empire, l'agglomération de Chilleurs-aux-Bois fait partie du territoire carnute ayant Chartres/*Autricum* pour capitale. Installée le long de la voie Orléans-Reims, *via* Pithiviers (Soyer 1971, p. 21-25), elle est intégrée au réseau des agglomérations secondaires, bien documenté en région Centre-Val-de-Loire grâce aux travaux d'un programme collectif de recherche (Fournier 2016) (fig. 1).

Au cours de l'Antiquité tardive, les institutions de Gaule connaissent d'importants changements (Ferdrière 2005, p. 305). À la fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. intervient ainsi le démembrement de la cité des Carnutes avec la création de la cité des *Aureliani*. Orléans/*Cenabum* devient le chef-lieu de cette nouvelle entité

territoriale à laquelle Chilleurs-aux-Bois est désormais intégrée (Debal 1996 ; Ferdrière 2002 ; 2011).

On présentera ici les informations recueillies au cours des fouilles préventives récentes, concernant l'évolution de cette agglomération routière entre la fin du Haut-Empire et le début de la période mérovingienne. La dernière décennie a en effet été marquée par une multiplication des interventions archéologiques préventives réalisées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et le service archéologique du conseil général du Loiret entre 2006 et 2013 (fig. 2).

En 2006, la réalisation d'un premier diagnostic, portant sur des terrains situés à l'ouest du bourg actuel, a permis de mettre au jour une succession d'occupations importantes couvrant la fin de la période gauloise, la période romaine et la période médiévale (Jeset *et al.* dir. 2006). La fouille, prescrite en 2008, à l'issue de cette première intervention, a porté sur une surface d'un peu plus de 5 ha et a confirmé l'intérêt particulier que présente le site pour les périodes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (Fournier *et al.* 2010). Un second diagnostic, réalisé en 2011, a complété les informations recueillies en 2008 sur la trame viaire de l'agglomération (Vacassy 2011). Des investigations menées la même année ont confirmé la localisation de la nécropole mérovingienne aux abords de l'église (Souris 2011). Les dernières opérations archéologiques préventives ont concerné des parcelles situées à l'entrée

\* Inrap Centre Île-de-France, 525 avenue de la Pomme de Pin, 45590 F-Saint-Cyr-en-Val. Courriel : laurent.fournier@inrap.fr

\*\* Inrap Centre Île-de-France, 525 avenue de la Pomme de Pin, 45590 F-Saint-Cyr-en-Val. Courriel : thomas.guillemard@inrap.fr

\*\*\* Inrap Centre Île-de-France, 525 avenue de la Pomme de Pin, 45590 F-Saint-Cyr-en-Val. Courriel : marie-pierre.chambon@inrap.fr

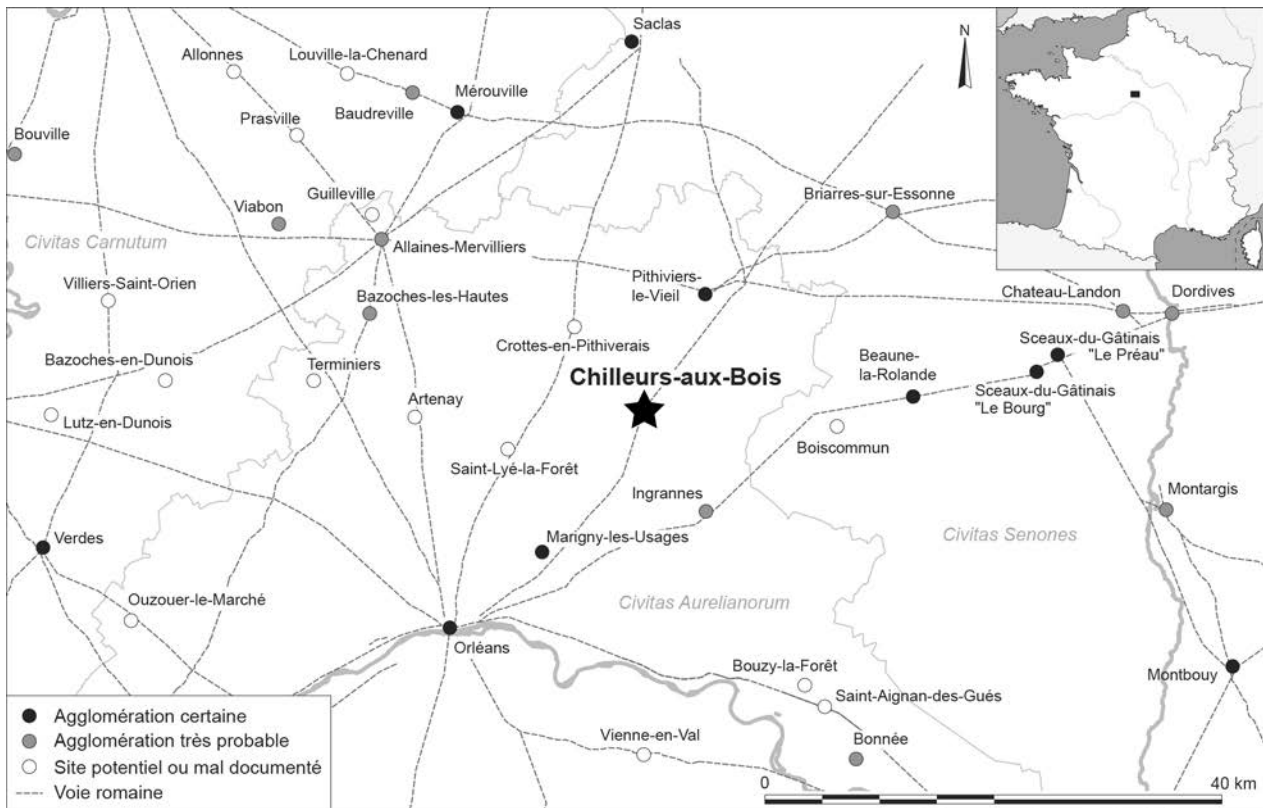


Fig. 1 – Carte des agglomérations secondaires dans la partie nord-est de la cité des Carnutes (DAO : T. Guillemard, Inrap).



Fig. 2 – Plan de localisation des opérations archéologiques sur le territoire communal : 1, la Rouche ; 2, les Tirelles ; 3, Grande Rue ; 4, rue de l'Église ; 5, rue de Lavau (DAO : T. Guillemard, Inrap).

sud du bourg (Guiot 2011 ; Guillemard *et al.* 2015). Elles ont permis de constater l'extension de l'agglomération romaine dans ce secteur et ont mis en évidence une production potière du III<sup>e</sup> s.

## L'AGGLOMÉRATION DU HAUT-EMPIRE

L'organisation et l'extension de l'agglomération du Haut-Empire restent, en grande partie, méconnues et les éléments collectés n'apportent aucune précision sur son statut.

## LA VOIE ORLÉANS-REIMS

L'importance de la voie Orléans-Reims est assurée durant la période antique (fig. 3). Elle est jalonnée sur le territoire carnute par plusieurs stations routières (Marigny-les-Usages<sup>1</sup>, Loury<sup>2</sup>, Pithiviers<sup>3</sup>). La position exacte de la voie antique, dans sa traversée du bourg de Chilleurs-aux-Bois, reste incertaine, se démarquant sans doute, en partie, du tracé de l'actuelle RD2152 qui se fixerait à la période moderne<sup>4</sup>. Un possible fossé bordier, comblé dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s. et parallèle à la voie Orléans-Reims, a été découvert lors du diagnostic, réalisé en 2011, à l'est de la Grande Rue (Vacassy 2011). Toutefois, des structures contemporaines, localisées entre celui-ci et le tracé supposé de l'axe, permettent la remise en cause de cette interprétation et son identification comme

1. Fournier *et al.* 2015.

2. Qui apparaît comme le point de divergence entre la voie Orléans-Reims et la voie Orléans-Sens (Soyer 1971, p. 16, n. 5).

3. Le tracé de la voie Orléans-Reims délaierait, à l'ouest, l'agglomération de Pithiviers-le-Vieil et croiserait à Pithiviers l'axe Chartres-Sens (Cribellier 1999, p. 209).

4. Les positions de l'église et de l'enclos cimétierial, telles qu'elles sont pressenties à l'issue des fouilles réalisées rue de l'Église par Jean-François Baratin puis Laure de Souris sont, sur ce point, particulièrement éclairantes (Baratin 1976 ; Souris 2011). Pour la construction de la voie royale et les corrections apportées au tracé initial, voir Maris-Roy 2010.

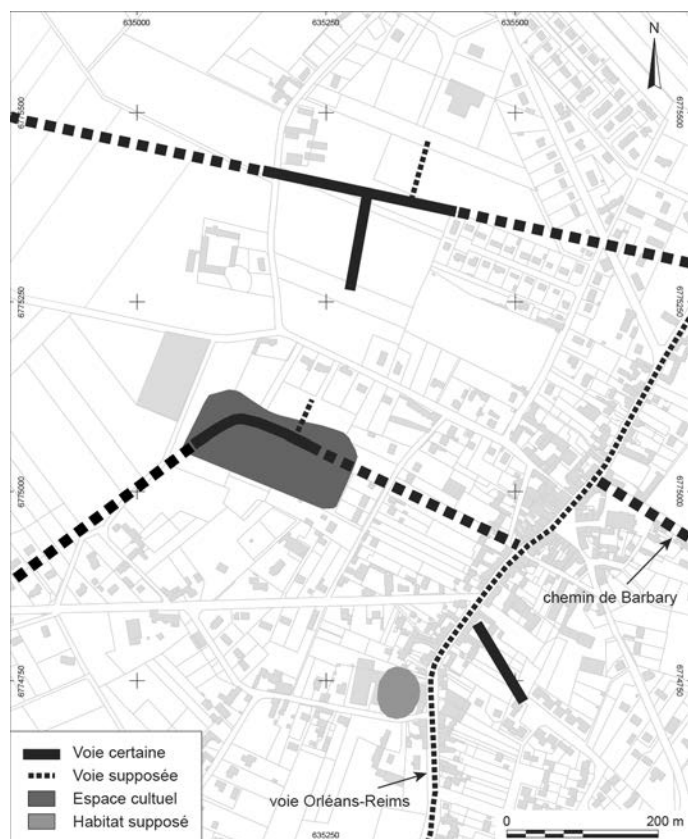


Fig. 3 – La voie Orléans-Reims et la trame viaire de l'agglomération de Chilleurs-aux-Bois (DAO : T. Guillemard, Inrap).

une simple limite parcellaire. L'axe de la voie antique, tel que nous sommes en mesure de le restituer, apparaîtrait légèrement décalé vers l'ouest et ne présenterait donc pas l'inflexion du tracé actuel.

## LA TRAME VIAIRE DE L'AGGLOMÉRATION

L'agglomération est également structurée par un réseau de rues secondaires (fig. 3). Ainsi, le chemin de Barbary, passant par Courcy-aux-Loges et gagnant Chambon-la-Forêt en territoire sénon, se rattacherait à la voie Orléans-Sens (Soyer 1971, p. 20 et 22). Dans la partie nord-ouest de l'agglomération, d'autres voies secondaires ont récemment été identifiées. Au lieu-dit la Rouche, un axe nord-ouest - sud-ouest et deux axes perpendiculaires ont été mis au jour (Fournier *et al.* 2010, p. 398 et suiv.). Aux Tirelles, un quatrième axe s'inscrit à l'intérieur d'un enclos fossoyé matérialisant un espace cultuel antérieur (*id.*, p. 366 et suiv.). Dans la partie est du bourg, au bord de la voie Orléans-Reims et au sud du débouché supposé du chemin de Barbary, le diagnostic archéologique de la Grande Rue, a également permis d'identifier un cinquième axe de circulation antique, orienté nord-ouest - sud-est (Vacassy 2011, p. 12). Le statut de ces différents axes est difficile à préciser. Si certains d'entre eux ne sont dévolus qu'au trafic local, d'autres, tel le chemin de Barbary ou la voie est-ouest du site de la Rouche, semblent assurer que l'agglomération est à un carrefour routier.

## LES FRANGES URBAINES DE L'AGGLOMÉRATION

Dans le secteur urbanisé actuel, les indices d'une occupation du Haut-Empire restent rares. Aucune construction antérieure à la période médiévale n'est clairement identifiée et les indices mobiliers manquent pour préciser la chronologie de l'agglomération et sa caractérisation. À l'inverse, les terrains périphériques sont bien mieux renseignés, permettant d'esquisser une première synthèse par secteur d'occupation.

Au nord-ouest, la création d'un réseau de circulation sur les terrains situés au lieu-dit la Rouche n'entraîne toutefois pas l'extension de l'habitat dans ce secteur. Les indices d'une fréquentation de cette partie du site restent rares : seule une fosse quadrangulaire, installée au centre d'une construction matérialisée par quatre poteaux, est attribuable au Haut-Empire. L'abondant mobilier en verre, céramique, métallique et osseux découvert dans son comblement pose la question de la destination de ce petit édifice (Fournier *et al.* 2010, p. 249-254).

Les informations anciennes disponibles pour la partie méridionale de l'agglomération sont également peu nombreuses. Elles consistent essentiellement en la découverte en 1975, à Belleville, d'un fossé ayant livré du mobilier daté de la fin du 1<sup>er</sup> s. et du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Baratin 1976).

Rue de Laveau, une première structuration de l'espace intervient au cours du 1<sup>er</sup> s. ou de la première moitié du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Guillemard *et al.* 2015) (fig. 4a). La mise en place d'un réseau parcellaire apparaît comme la première initiative de ce type dans le secteur. Le fossé, témoin de l'existence de ce réseau, divise l'emprise de fouille en deux parties selon un axe nord-ouest - sud-est. Il est fort probable que son orientation soit tributaire de la position de la voie Orléans-Reims. La distance séparant cette limite parcellaire de cette voie n'est pas connue, le tracé précis de celle-ci restant incertain. Quelques fosses et deux bâtiments ont été mis au jour à l'est de ce fossé. Ces derniers, très mal conservés, sont les seuls indices de la présence d'un habitat.

L'hypothèse retenue est celle de l'identification de ces vestiges comme occupation de fond de parcelle. Les habitations dont elles dépendent borderaient ou seraient orientées en direction de la voie Orléans-Reims. Un accès à la parcelle, découvert dans la partie nord de l'emprise, permet d'ouvrir vers l'ouest, et non en direction du réseau viaire. Cette entrée donne la possibilité de gagner des terrains destinés à une exploitation agricole ou au pacage d'animaux.

## UNE ZONE CULTUELLE

Sur le site des Tirelles, dès la seconde partie de La Tène moyenne, l'occupation, jusqu'alors agropastorale, change de nature avec la création d'un sanctuaire (Fournier, Detante 2014). L'élément matérialisant cette mutation est une « fosse à offrande » dans laquelle ont été déposés les cadavres d'un homme et de plusieurs grands mammifères<sup>5</sup>. Par la suite, les ensembles culturels de La Tène finale et du Haut-Empire

5. D'autres exemples de ce type d'offrandes, également datés de La Tène moyenne, ont récemment été découverts sur le site de Thézy-Glimon (Somme) à proximité d'un sanctuaire (Le Béchenec 2016).

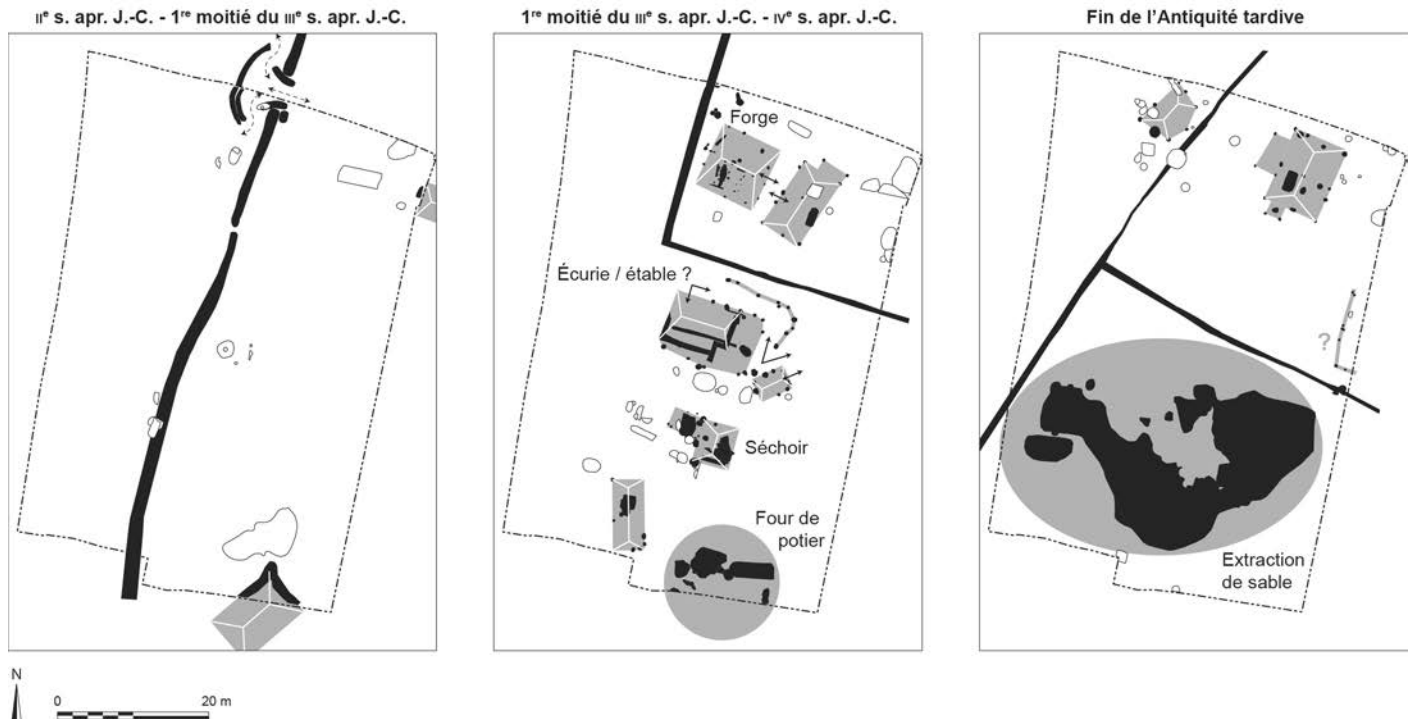


Fig. 4 – Plans des occupations successives du site de la rue de Laveau (DAO : T. Guillemard, Inrap).

s'inscrivent au sein d'un enclos fossoyé dont les limites sont pérennes entre la fin de la période gauloise et la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. L'époque romaine est marquée par la construction d'un temple à *cella* centrale et à galerie périphérique et de caves. Ce temple a connu deux phases de construction successives. L'abandon du péribole et la construction d'une voie respectant son tracé surviendraient durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (voir *supra*, p. 3). Contemporaine de la mise en place de cet axe et peut-être de la reconstruction du temple, une activité de transformation de la marne locale en chaux se met en place. Organisés en ateliers successifs, et se déployant le long de la voie nouvellement créée, les fours de grande taille sont parfois couplés. Cet ensemble, qui atteste la réalisation de travaux de construction d'une certaine ampleur, est en activité durant tout le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Fournier *et al.* 2017). La récente découverte d'un dépôt de trois céramiques pourrait attester du fonctionnement du sanctuaire jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

## L'AGGLOMÉRATION DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Préalablement aux interventions archéologiques récentes, l'occupation du site au cours de cette période avait surtout été identifiée au lieu-dit Lavau<sup>6</sup>, dans la partie sud de l'agglomération. Une fosse-dépotoir de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. y avait livré un mobilier céramique relativement abondant (Ferdrière 1971, p. 250-268). En 1972, la découverte de quatre fours domestiques « voûtés d'argile » y est également signalée (Picard 1974, p. 302).

6. Le site du lieu-dit Lavau est distinct de celui de la rue de Laveau.

## PÉRENNITÉ DU RÉSEAU VIAIRE AU NORD SUR LA ROUCHE ET LES TIRELLES

Le réseau viaire, mis en place durant le Haut-Empire sur les sites de la Rouche et des Tirelles, est encore en fonction durant l'Antiquité tardive. Le mobilier céramique découvert dans le comblement des fossés bordiers et des radiers de circulation des voies atteste un entretien qui se poursuit jusqu'au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

## HABITAT ET ARTISANAT AU SUD, RUE DE LAVEAU

Les observations effectuées témoignent d'un changement de nature et d'une densification de l'occupation du sol intervenant entre la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. et le courant du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (fig. 4b). Un nouveau réseau parcellaire est créé dont l'orientation reste tributaire de l'axe de la voie Orléans-Reims. Ce nouveau système fossoyé divise dorénavant l'espace en deux nouvelles entités distinctes.

La parcelle septentrionale accueillerait une occupation de nature domestique. Close à l'ouest et au sud par un fossé, elle conserve cependant un accès vers les terres à l'ouest.

Cet espace accueille au moins deux bâtiments. Une construction sur poteaux, sans doute dévolue à l'habitat, est située au centre. Immédiatement à l'ouest, une seconde construction sur poteaux et sablières abrite un petit atelier de forge. C'est vraisemblablement au moment de la mise en place de cet atelier qu'est condamné l'accès initialement pratiqué dans le fossé. Dès lors, soit cet accès vers les parcelles situées à l'ouest disparaît, soit il est déplacé vers le nord. Un certain nombre de fosses, dont la fonction reste incertaine, ont également été identifiées à l'est des bâtiments. Elles induisent un développement de l'occupation en direction de la voie Orléans-Reims.



Fig. 5 – Plan des occupations de la seconde moitié du III<sup>e</sup> au début du VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C. sur le secteur de la Rouche (DAO : T. Guillemard, Inrap).

Au sud de l'espace enclos, le type d'occupation diffère avec la mise en place d'un atelier de potier et de bâtiments pouvant lui être associés. On signalera, en particulier, une construction chauffée par le sol, identifiée comme un séchoir (voir *infra*, p. 7), de petites annexes destinées au stockage et la présence probable d'une écurie.

Au cours de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., l'organisation parcellaire est revue (fig. 4c). Un nouveau réseau de fossés est créé, selon une orientation qui diffère de celle observée pour les occupations précédentes. Les raisons de ce changement sont peut-être liées au remaniement d'une partie du réseau viaire principal. Cette modification du tracé se solderait par un changement d'orientation des parcelles contiguës. Le réseau parcellaire s'étend alors vers le sud, laissant présager d'une possible extension de l'agglomération dans cette direction. Dans ce nouveau schéma, la parcelle nord est toujours occupée par au moins un bâtiment sur poteaux, tandis que la parcelle sud est désormais dédiée à l'extraction de sable. C'est également au cours de cette phase que l'occupation semble, pour la première fois, s'étendre vers l'ouest, au-delà de la limite fossoyée.

Dès lors, la mise en place d'un nouveau parcellaire et le changement de statut des parcelles occidentales semblent augurer d'une extension de l'agglomération sur ces espaces précédemment dévolus à des activités agricoles. Cette hypothèse

doit encore être vérifiée, car nos observations restent limitées à une petite partie d'un ensemble beaucoup plus vaste.

## UNE INCERTITUDE SUR LE STATUT DES TERRAINS À L'OUEST

Si les terrains de la Rouche restent apparemment peu densément occupés aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (fig. 5), au sud de la voie des Tirelles, l'incertitude plane sur la nature de l'occupation de ces parcelles qui, précédemment, faisaient partie de l'espace consacré (fig. 6). Son organisation apparaît plus lâche que celui de la rue de Laveau. Le parcellaire reste très limité, avec la présence d'un unique fossé au sud-est de l'emprise, et les structures, parfois distantes de plusieurs dizaines de mètres, ne présentent aucune concentration significative. Une seule construction retient l'attention : il s'agit d'une petite cave maçonnée (F.4-564) mise au jour au bord de la voie (voir *infra*, p. 7). Son isolement et sa proximité avec le temple à *cella* centrale restent sujets à interrogation. Cette construction est peut-être liée à l'ensemble culturel encore en fonction au III<sup>e</sup> s. plus qu'à l'extension d'une zone d'habitat dans ce secteur comme nous l'avions initialement supposé (voir *supra*, p. 4). Dès lors, l'espace serait en déshérence, la fonction culturelle

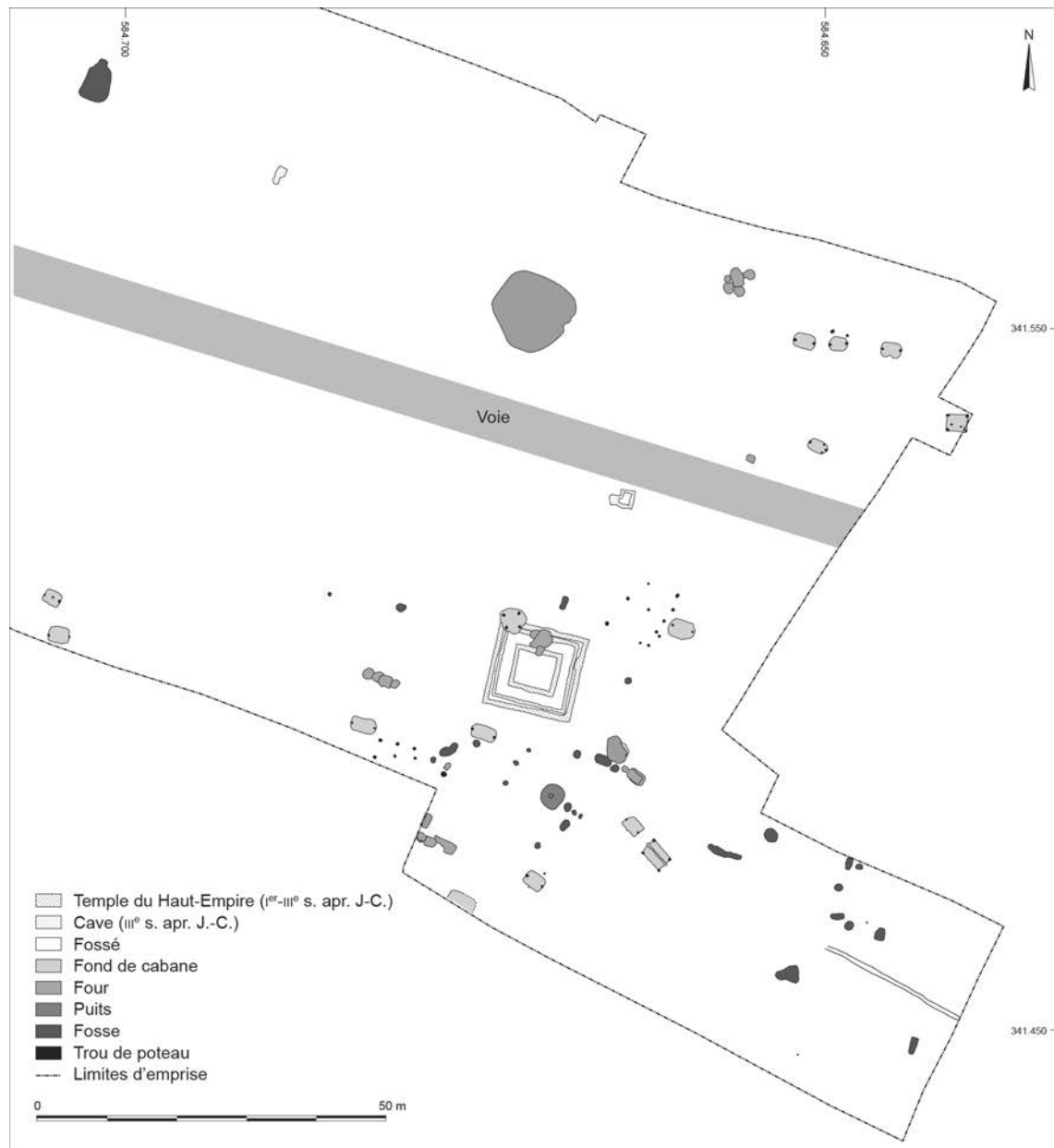


Fig. 6 – Plan des occupations de la seconde moitié du III<sup>e</sup> au début du VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C. sur le secteur des Tirelles (DAO : T. Guillemard, Inrap).

s'effaçant et les terrains n'étant pas encore réutilisés pour d'autres activités.

## ÉVOLUTION ET DISPARITÉS DES MODÈLES ARCHITECTURAUX ENTRE LE III<sup>e</sup> ET LE VI<sup>e</sup> S. APR. J.-C.

Les changements intervenant entre les différents espaces périphériques de l'agglomération antique ne se font pas de manière homogène durant l'Antiquité tardive. Les vestiges sont peu abondants dans la partie nord-ouest de l'agglomération jusqu'au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Si le réseau viaire semble toujours en fonction sur la Rouche comme sur les Tirelles, les témoignages d'une occupation de ces secteurs restent rares et difficiles à interpréter. Sur ce dernier site, l'abandon du temple à *cella*

centrale, semble suivi d'une période de latence durant laquelle le statut des terrains est incertain.

Au sud, les espaces sont plus densément occupés. Le site de la rue de Laveau présente encore un caractère urbain au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ce maintien est sans doute en lien avec une plus grande proximité de la voie Orléans-Reims. Toutefois, contrairement à ce que l'on observe pour les terrains situés plus au nord, la fin du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. est marquée par une raréfaction des vestiges et par l'abandon progressif de ces espaces. À l'inverse, l'extrême fin de l'Antiquité et le début de la période mérovingienne sont marqués sur les secteurs de la Rouche et des Tirelles par un développement important, qui ne relève plus de caractères véritablement « urbains ». Les nouvelles entités sont perçues comme autant de pôles juxtaposés, dont les relations avec le cœur de l'agglomération, toujours situé au bord de voie Orléans-Reims, apparaissent plus difficiles à appréhender. L'établissement nord, sur le secteur de la Rouche, s'affirme comme une création autonome. Elle

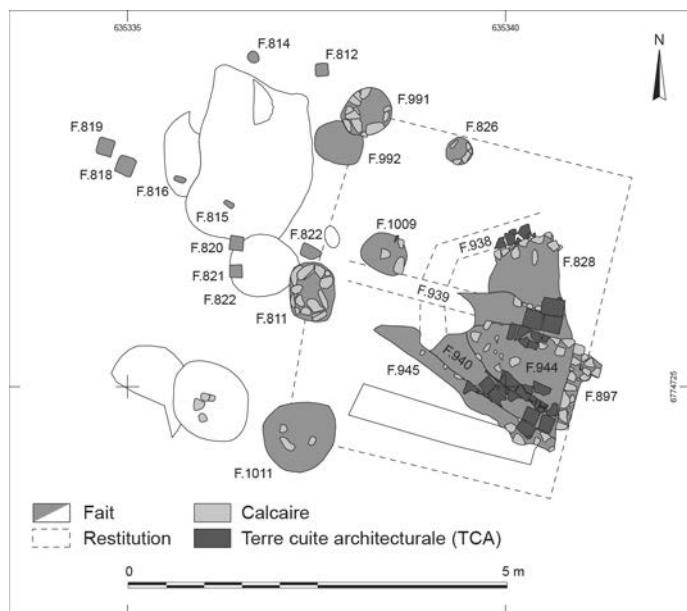


Fig. 7 – Plan de l'hypocauste à canaux rayonnants (bâtiment 2)  
(DAO : T. Guillemard, Inrap).

évoluera jusqu'à être qualifiée, à la période carolingienne, de *villa*<sup>7</sup>. L'occupation méridionale sur le site des Tirelles peut apparaître comme une juxtaposition d'unités agricoles se développant aux marges de l'agglomération, sans doute concentrée autour d'un premier édifice cultuel<sup>8</sup>. Toutefois, les vestiges – constructions sur poteaux et fonds de cabanes – mis au jour sur chacune de ces entités présentent des caractères communs et relèvent des mêmes types architecturaux.

## HABITAT SUR POTEAUX, ANNEXES MAÇONNÉES ET PREMIÈRES STRUCTURES SEMI-ENTERRÉES AUX III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> S. APR. J.-C.

Sur le site de la rue de Laveau, l'occupation du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. est marquée par la coexistence de constructions mixtes, alliant fondations sur solins et poteaux porteurs, et de bâtiments uniquement ancrés au sol par des poteaux. Les seconds, qui semblent dédiés à une fonction d'habitat, relèvent d'une mise en œuvre classique, commune aux sites contemporains de la région Centre. La construction la plus ancienne (bâtiment 7, fig. 10, n° 1) est matérialisée au sol par onze empreintes et couvre une surface de 35,80 m<sup>2</sup> (L : 8,35 m ; l : 4,30 m). Le mur pignon nord est précédé d'une petite avancée et le bâtiment semble doté de deux entrées se faisant face, l'une large de 0,75 m pratiquée dans la partie centrale du mur ouest, la seconde matérialisée par une fosse de récupération d'un seuil en pierre. Parmi les autres constructions mises au jour, il convient de signaler l'existence d'un édifice chauffé par le sol (bâtiment 2) (fig. 7). Très médiocrement conservé, il couvre une surface minimale de 15,50 m<sup>2</sup> (L. : 4,30 m ; l : 3,70 m). La partie orientale de cette construction est assise sur une fondation en pierres calcaires,

7. *Villa* de la Gervaise (cartulaire Sainte-Croix d'Orléans, n° CCCLXXVI, p. 519-521).

8. Il convient de rappeler que les premières sépultures mises au jour autour de l'actuelle église sont datées du VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Baratin 1976 ; Souris 2011).



Fig. 8 – Vue zénithale des canaux de l'hypocauste  
(cliché : T. Guillemard, Inrap).

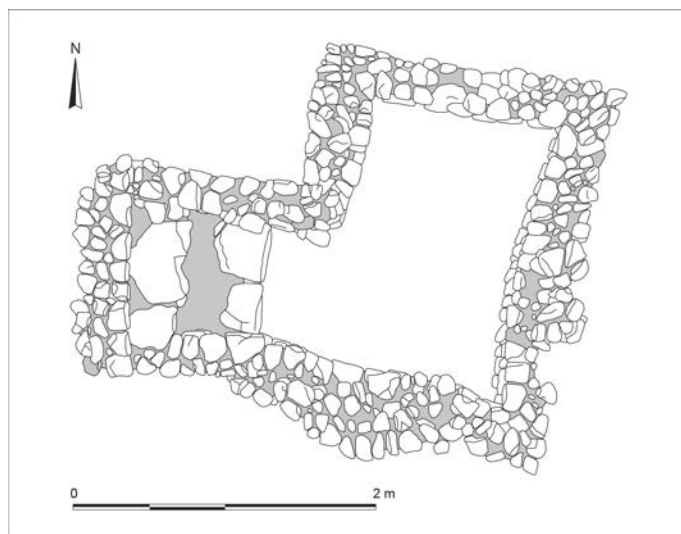


Fig. 9 – Plan de la cave mise au jour sur le secteur des Tirelles  
(relevé et dessin : A. Prévot).

installée sans tranchée. Les extrémités nord et sud de ce mur ne nous sont pas parvenues, mais, en l'absence de poteaux corniers, on peut supposer que les murs nord et sud étaient également maçonnes. La cloison occidentale est matérialisée par trois poteaux de grande taille, soigneusement calés. L'hypocauste, découvert à l'intérieur de ce bâtiment, est relativement atypique. Trois canaux en forme de Ψ<sup>9</sup> sont installés sur un sol en mortier de faible épaisseur qui permet d'assurer leur stabilité (fig. 8). Ils sont intégrés dans des maçonneries inégalement préservées, qui sont construites à l'aide de petits moellons calcaires liés par un mortier argilo-calcaire. Les trois canaux sont constitués et couverts de terres cuites architecturales (carreaux à poignée, fragments de briques et de *tegulae*). De la *suspensura* recouvrant ce système ne nous sont parvenus que des lambeaux, qui permettent cependant de déterminer qu'elle était construite à l'aide de fragments de calcaire liés par un béton de tuileau.

Ce système est alimenté en air chaud par un foyer situé à l'ouest de la construction. Celui-ci, détruit par des fosses

9. Le décalage observé des canaux de chauffe latéraux par rapport à l'axe du canal de chauffe principal est de 30°.



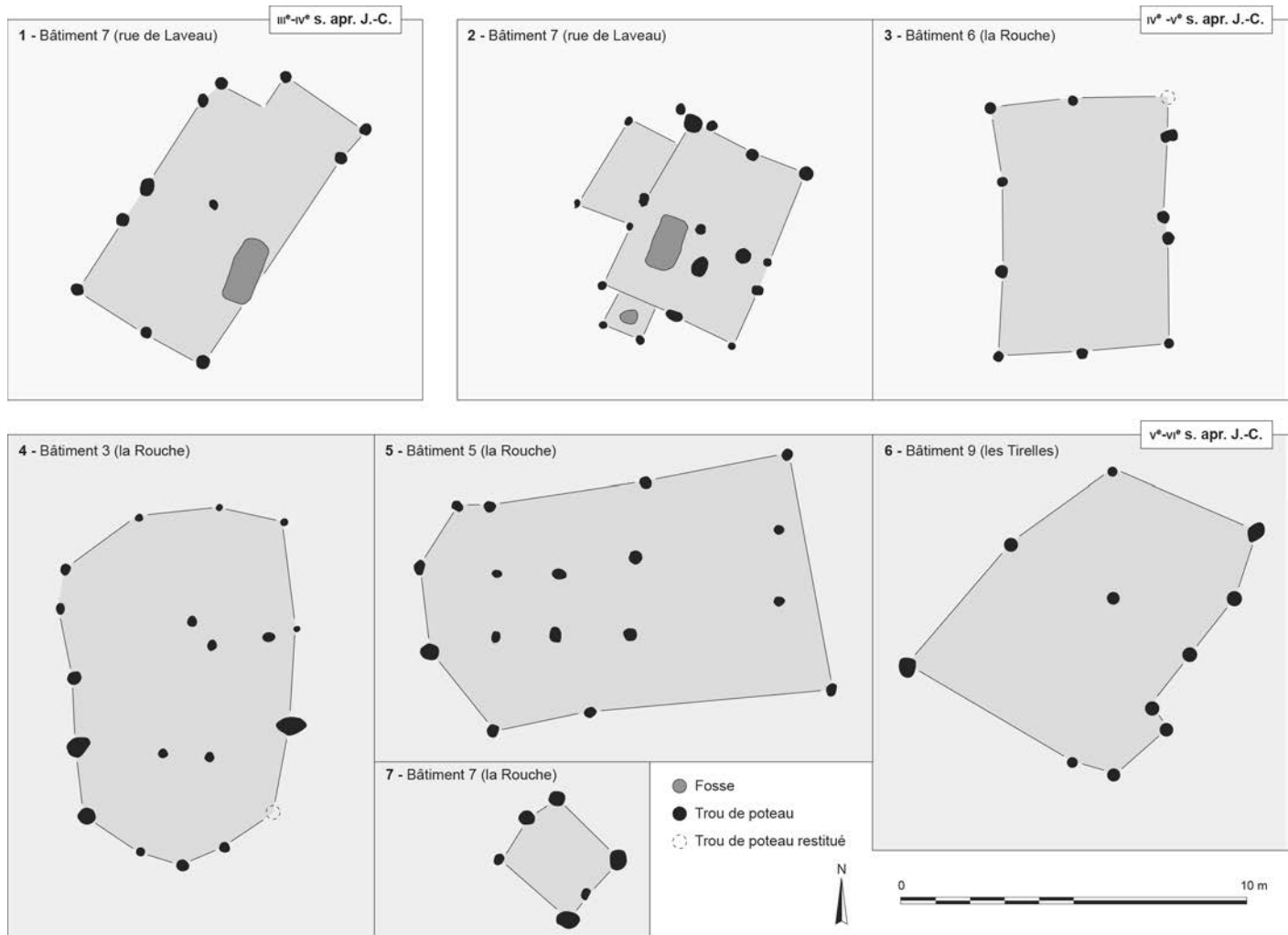


Fig. 10 – Plan comparatif des constructions sur poteaux de l'Antiquité tardive à Chilleurs-aux-Bois (DAO : L. Fournier, Inrap).

postérieures, est identifiable par les traces d'impact thermique inscrites à la surface du terrain naturel. Son emplacement supposé est encadré de petits creusements peu profonds, de forme carrée ou rectangulaire. Ils accueilleraient probablement des pilettes en terre cuite ou des poteaux de section carrée qui soutenaient une architecture, couvrant une surface de 5,50 m<sup>2</sup> et destinée à protéger le foyer des intempéries.

Les exemples d'hypocaustes à canaux rayonnants restent relativement rares dans la littérature (Van Ossel 1992, p. 138). Le seul exemple comparable est celui de la *villa* de Weitersbach (Rhénanie-Palatinat) (*id.*, *ibid.*, p. 275).

Aux Tirelles, dans la partie nord-ouest de l'agglomération, une seule construction en pierre contemporaine des bâtiments 7 et 2 de la rue de Laveau a été identifiée. Cette cave modeste suit un plan en L inversé (fig. 9). Elle couvre une surface totale de 7,26 m<sup>2</sup> (L : 1,70 m ; l : 1,10 m). Hors escalier, la surface utilisable n'est que de 5,30 m<sup>2</sup>. Les murs sont conservés sur cinq assises et sur une hauteur maximale de 0,47 m. Ils sont construits à l'aide de fragments de calcaire plus ou moins grossièrement équarris, liés par un mortier de chaux gras. Seul le mur oriental (M.4-13) témoigne d'un soin particulier, son assise étant réalisée en *opus spicatum*. L'accès situé au sud-ouest, encadré par les murs M.4-16, M.4-17 et M.4-18, est large de 0,75 m. L'escalier ne compte que deux degrés et a fait l'objet d'une opération de récupération particulière.

## RECOURS EXCLUSIF AU BOIS DANS LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS ET MULTIPLICATION DES ANNEXES SEMI-ENTERRÉES, DE LA FIN DU IV<sup>e</sup> S. AU VI<sup>e</sup> S. APR. J.-C.

### LES CONSTRUCTIONS DE PLAIN-PIED

Rue de Laveau, un deuxième bâtiment d'habitation (bâtiment 7) appartient à cette phase d'occupation (fig. 10, n° 2). Ancré sur 17 poteaux, il couvre une surface de 39,40 m<sup>2</sup> (L : 7,30 m ; l : 5,40 m). Comme son prédécesseur, il est doté d'une adjonction, de type auvent, construite contre le mur gouttereau occidental, qui abrite l'une des deux entrées, également situées en vis-à-vis au centre de la construction. Une seconde extension, de taille plus modeste, est élevée contre le mur pignon méridional. Elle contient une fosse ovale (L : 0,68 m ; l : 0,53 m) qui a pu servir, par exemple, de fosse d'aisance ou de réceptacle à une céramique de stockage. Une autre fosse de forme rectangulaire (L : 2,11 m ; l : 1,13 m) a été découverte dans la partie occidentale du corps de bâtiment principal ; sa destination est inconnue. Il convient de signaler qu'aucun fond de cabane ne figure au sein des constructions identifiées sur ce site.

À la Rouche, la construction en bois la plus ancienne relève d'un mode architectural proche de celui adopté rue de Laveau (bâtiment 6 : fig. 10, n° 3). Sa superficie est similaire (39 m<sup>2</sup>)

et la relative simplicité de sa mise en œuvre tranche avec celle employée pour les autres bâtiments situés à l'intérieur d'un enclos fossoyé et datés de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Plus vastes – 55 m<sup>2</sup> pour le bâtiment 3 : fig. 10, n° 4 ; 71 m<sup>2</sup> pour le bâtiment 5 : fig. 10, n° 5 –, ces derniers présentent une architecture complexe, ancrée au sol par de nombreux poteaux (19 dans le cas du bâtiment 3, 17 pour le bâtiment 5). Pour chacun d'entre eux, l'un des pignons affecte une forme de croupe et les supports internes sont plus nombreux. Le dérasement des vestiges s'est traduit par la disparition des couches d'occupation et des éventuels équipements dont ces bâtiments disposaient, ce qui ne nous permet pas d'assurer de leur destination. Le dernier bâtiment, identifié au sein de l'enclos fossoyé, est un petit grenier sur six poteaux (bâtiment 7 : fig. 10, n° 7). Les empreintes, installées dans la partie centrale des grands côtés, apparaissent légèrement excentrées par rapport à l'axe de la construction. Sur le site des Tirelles, une seule construction a été identifiée (bâtiment 9 : fig. 10, n° 6). Ancrée sur 11 poteaux, elle couvre une surface de 49 m<sup>2</sup> (L : 8,20 m ; l : 6 m). L'entrée, protégée par un petit auvent, est située dans l'angle sud-est.

### LES CONSTRUCTIONS SEMI-ENTERRÉES

Les structures semi-enterrées, de type fond de cabane, absentes du site de la rue de Laveau, sont, à l'inverse, présentes sur le site des Tirelles dès les III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La plus ancienne (F.4-204) est de forme rectangulaire, peu profonde, à fond plat et aux parois relativement évasées (L : 3,70 m ; l : 2,50 m ; prof. : 0,34 m). La couverture repose sur quatre poteaux situés dans les angles. La fosse est divisée en deux parties égales dans la longueur, par un petit creusement linéaire à fond concave, qui outrepassait les limites du creusement principal et accueillait probablement une sablière (L : 4,14 m ; l : 0,30 m ; prof. : 0,07 m). Cette structure se singularise par son architecture unique sur le site. La grande profondeur d'enfouissement des poteaux, leur calage soigné et la présence d'une sablière centrale sur laquelle pourraient reposer les supports d'une faîtière, laissent envisager une couverture de tuiles et non de chaume. Cependant, rien dans le comblement de cette construction, si ce n'est quelques fragments de *tegulae*, ne permet d'étayer cette proposition (fig. 11, n° 1).

Pour les IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. apr. J.-C., un unique exemplaire est attesté sur le site de la Rouche. Isolé au sein d'un enclos palissadé circulaire, il apparaît relativement atypique. Il est de forme trapézoïdale et l'ancrage au sol de sa couverture est assuré par un unique poteau mis au jour au centre du petit côté occidental (fig. 11, n° 2).

Au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C., trois nouvelles structures excavées sont identifiées sur le site des Tirelles (fig. 11, n° 3 à 5), concentrées dans la partie sud-est de la zone de fouille. Un seul exemplaire à quatre poteaux d'angle date de cette période, le reste du corpus étant constitué de fonds de cabane à deux poteaux axiaux, qui, à une exception près (fig. 11, n° 15), deviennent la norme au cours des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (fig. 11, nos 6 à 14 et nos 17 à 19). Cette homogénéité, qui ressort également dans la morphologie et les dimensions retenues pour ces constructions, n'est pas la règle sur les sites contemporains proches où l'on constate une plus grande diversité, dans la taille comme dans le nombre des

poteaux supportant la couverture (Fournier *et al.* 2009 ; Fichtl *et al.* 2010). Une seule de ces structures est équipée d'un foyer circulaire installé sur le côté nord-est, mais il semble lié à une réoccupation après abandon du fond de cabane.

Pour cette phase de transition entre l'époque romaine et la période mérovingienne, d'autres structures excavées plus énigmatiques ont été mises au jour. Ainsi dans la partie septentrionale de l'enclos fossoyé qui, à la Rouche, accueille les bâtiments 3 et 5, une construction, constituée d'une fosse quadrangulaire de 2,40 m de côté, profonde de 0,18 m, est entourée de 8 poteaux. Rien, dans son comblement, ne permet d'assurer sa destination (fig. 11, n° 20).

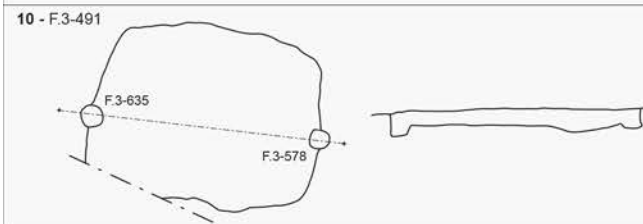
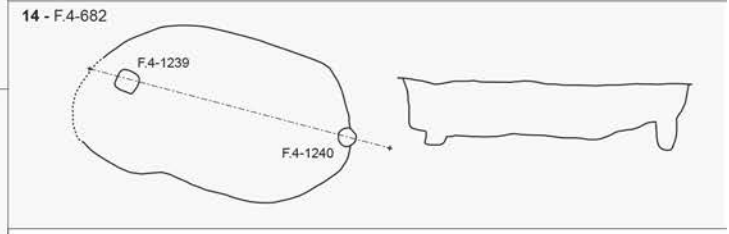
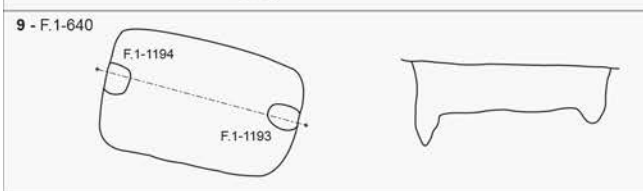
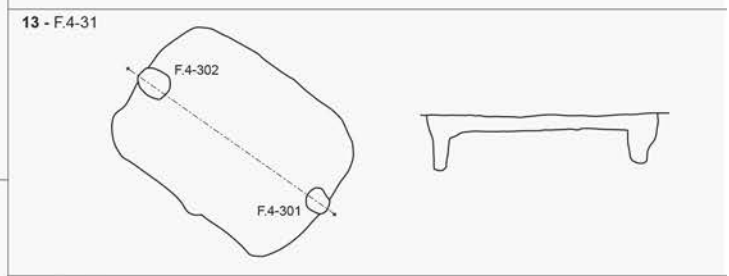
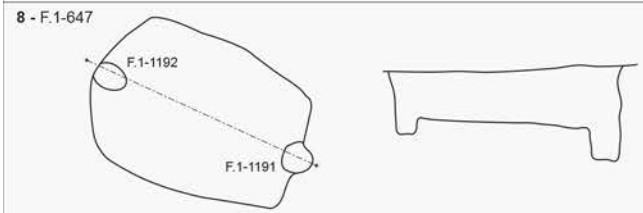
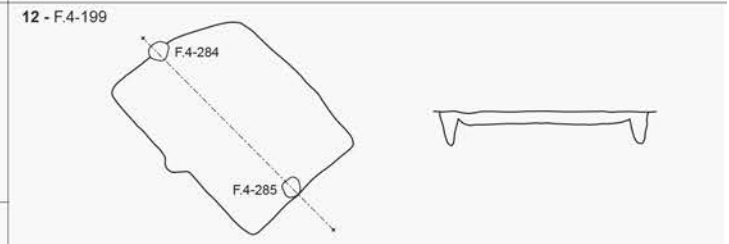
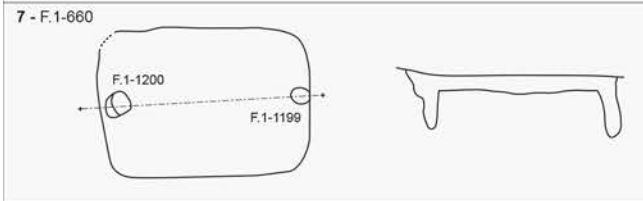
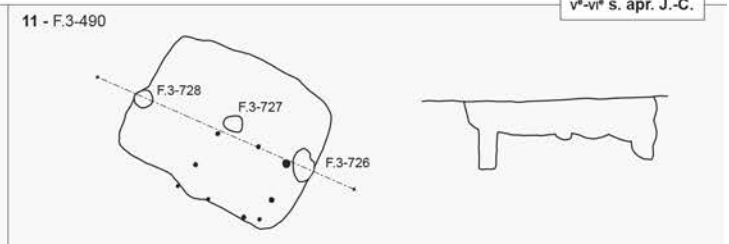
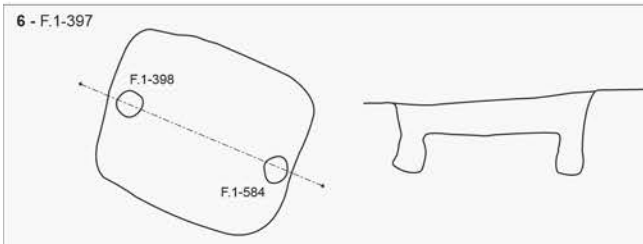
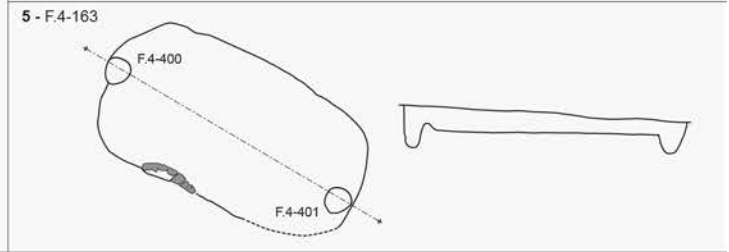
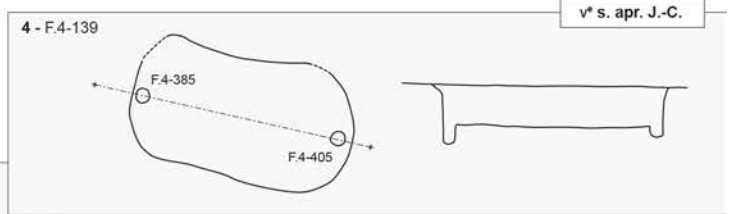
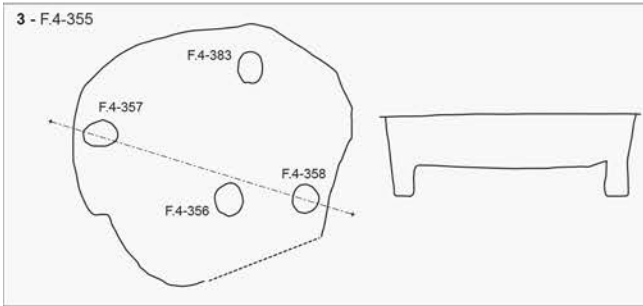
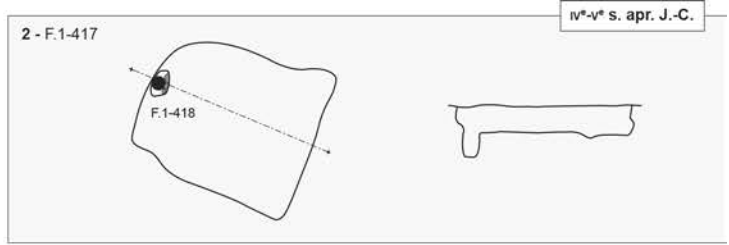
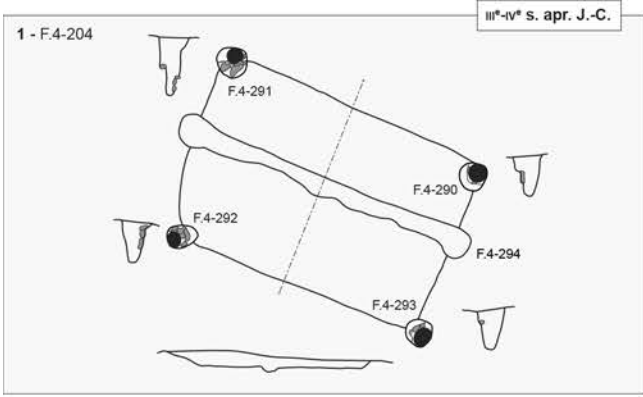
## ACTIVITÉS ARTISANALES ET DOMESTIQUES ET DÉVOLUTION DES ESPACES

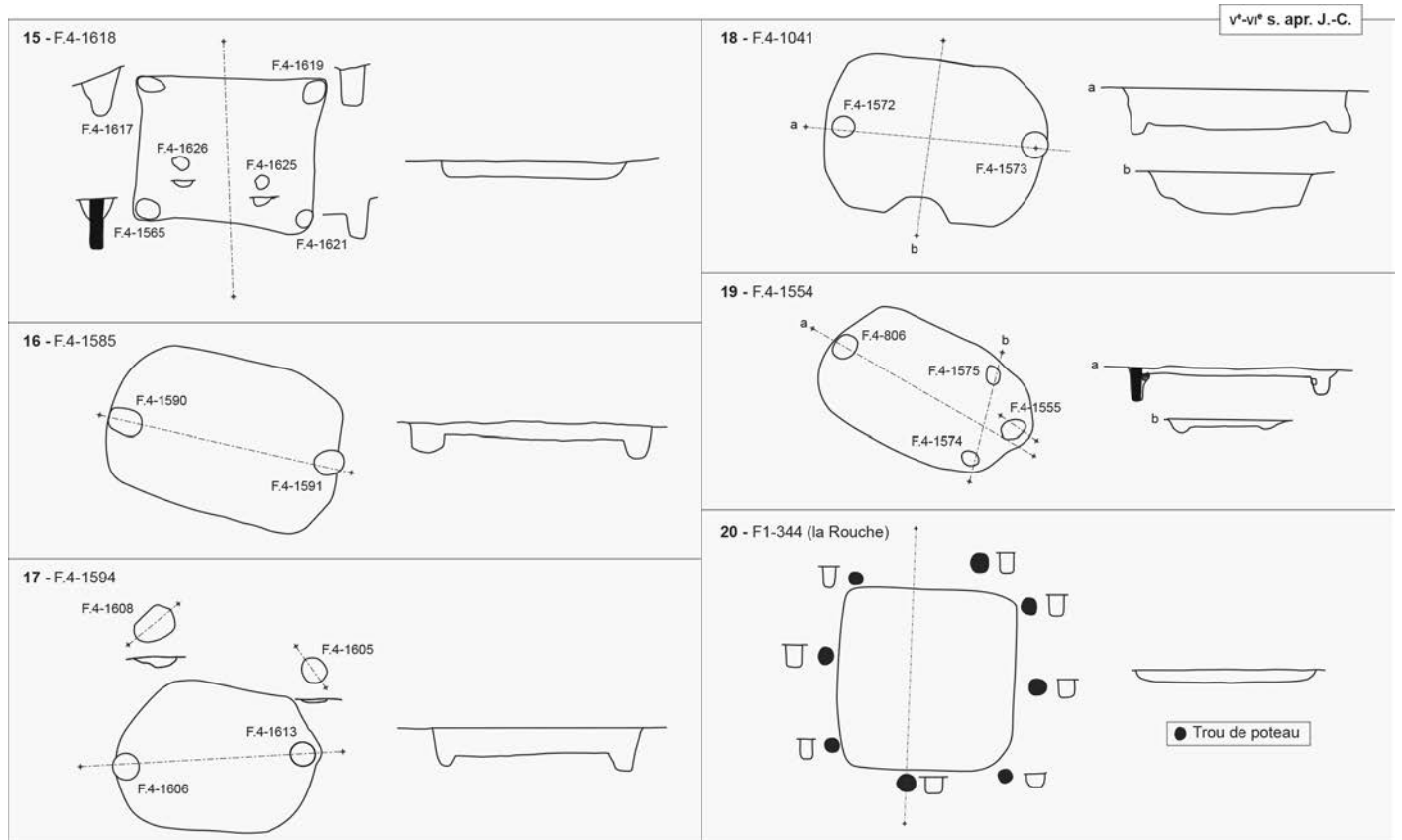
### L'ACTIVITÉ POTIÈRE

Un artisanat potier est attesté rue de Laveau dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., avec la découverte, au cours de la fouille de 2013, d'un four de production qui s'intègre au vaste réseau de la forêt d'Orléans. Il est constitué d'une chambre de cuisson (diam. : 1,15 m), d'un alandier (L. : 0,60 m ; l : 0,55 m ; haut. sous l'*intrad* : 0,68 m) et d'une fosse d'accès vraisemblablement couverte par un appentis ancré sur sept poteaux (fig. 12). La maçonnerie du laboratoire est construite à l'aide de fragments de terres cuites architecturales, essentiellement des fragments de *tegulae* liés à l'argile (ép. : 0,10 à 0,15 m, soit un diamètre intérieur de 0,90 m). L'alandier est bâti à l'aide de pierres calcaires et sa voûte réalisée en fragments de *tegulae* et d'amphores dont la cohésion est assurée par une argile de liaison. Du côté de la fosse d'accès, une demi-meule, reposant sur les deux maçonneries, assure la solidité de la construction au niveau de la gueule de l'alandier. Dans la chambre de cuisson, le maintien de la sole, construite à l'aide de *tegulae* disposées à plat et amovibles, est assuré par une languette. Située dans l'axe de l'alandier et appuyée contre la maçonnerie du four, elle est renforcée par deux bourrelets latéraux en argile. Après son abandon, le four a servi de dépotoir et une grande partie de son comblement est constituée de ratés de cuisson.

La production de cet atelier, spécialisé dans la fabrication de vaisselle destinée au marché local, est complémentaire de celle de Vriigny (Ferdrière *et al.* 2012) (fig. 13). Le répertoire de vaisselle culinaire est sans originalité, limité aux principaux modèles en usage dans la région à la fin du Haut-Empire<sup>10</sup>. Les techniques de façonnage sont simples. Les décors peu nombreux et de médiocre qualité sont réalisés à la molette ou avec la méthode du lustrage (Chambon, Guillemard 2014). On notera par ailleurs que les importations de vaisselle fine identifiées pour l'Antiquité tardive sont peu nombreuses. Pour le III<sup>e</sup> s., il s'agit avant tout de sigillée de Gaule centrale et d'amphores à huile de Bétique (Fournier

10. Pots, jattes et plats tripodes auxquels s'ajoutent quelques récipients plus rares, comme les jattes à profil en S, les gobelets à col tronconique ou bien encore deux modèles à profil ouvert et à panse profonde (Chambon, Guillemard 2014 ; Chambon, Simon 2014).





**Fig. 11** – Plans et coupes des fonds de cabanes mis au jour sur les sites de la Rouche et des Tirelles en 2008 et en 2016 : **1**, F.4-1614 (les Tirelles 2016) ; **2**, F.4-1585 (les Tirelles 2016) ; **3**, F.4-1594 (les Tirelles 2016) ; **4**, F.4-1041 (les Tirelles 2016) ; **5**, F.4-806 (les Tirelles 2016) ; **6**, F.1-397 (la Rouche 2008) ; **7**, F.1-660 (la Rouche 2008) ; **8**, F.1-647 (la Rouche 2008) ; **9**, F.1-640 (la Rouche 2008) ; **10**, F.3-491 (les Tirelles 2008) ; **11**, F.3-490 (les Tirelles 2008) ; **12**, F.4-199 (les Tirelles 2008) ; **13**, F.4-31 (les Tirelles 2008) ; **14**, F.4-682 (les Tirelles 2008) ; **15**, F.4-1618 (les Tirelles 2016) ; **16**, F.4-1585 (les Tirelles 2016) ; **17**, F.4-1594 (les Tirelles 2016) ; **18**, F.4-1041 (les Tirelles 2016) ; **19**, F.4-1554 (les Tirelles 2016) ; **20**, F.1-344 (la Rouche 2008) (DAO : L. Fournier, Inrap).

*et al.* 2010, p. 171, vol. 2). Au IV<sup>e</sup> s., la vaisselle fine provenant des ateliers d'Argonne et de Jaulges/Villiers-Vineux devient majoritaire comme dans le reste de l'Orléanais (Chambon *et al.* 2011).

Enfin, pour le V<sup>e</sup> s., les importations se limitent à quelques rares tessons de sigillée d'Argonne à pâte à cœur gris et d'une assiette de « Dérivée de sigillée paléochrétienne » de type Rigoir 4 à pâte calcaire grise caractéristique des productions d'Aquitaine (Rigoir *et al.* 1973), modèle le plus répandu dans la cité des *Aureliani* (Chambon 2013). Celle-ci est associée à une imitation locale de la forme tardive de DSP n° 36 datée de la seconde moitié du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> s. (Soulas 2000).

## ACTIVITÉS D'EXTRACTION

L'exploitation des marnes, des sables et des argiles, cette dernière peut-être en lien avec l'activité potière, est attestée dès le Haut-Empire. Si elle perdure durant l'Antiquité tardive sur les trois sites fouillés à l'ouest de la voie Orléans-Reims, à l'inverse, la transformation de la marne en chaux n'est pas assurée.

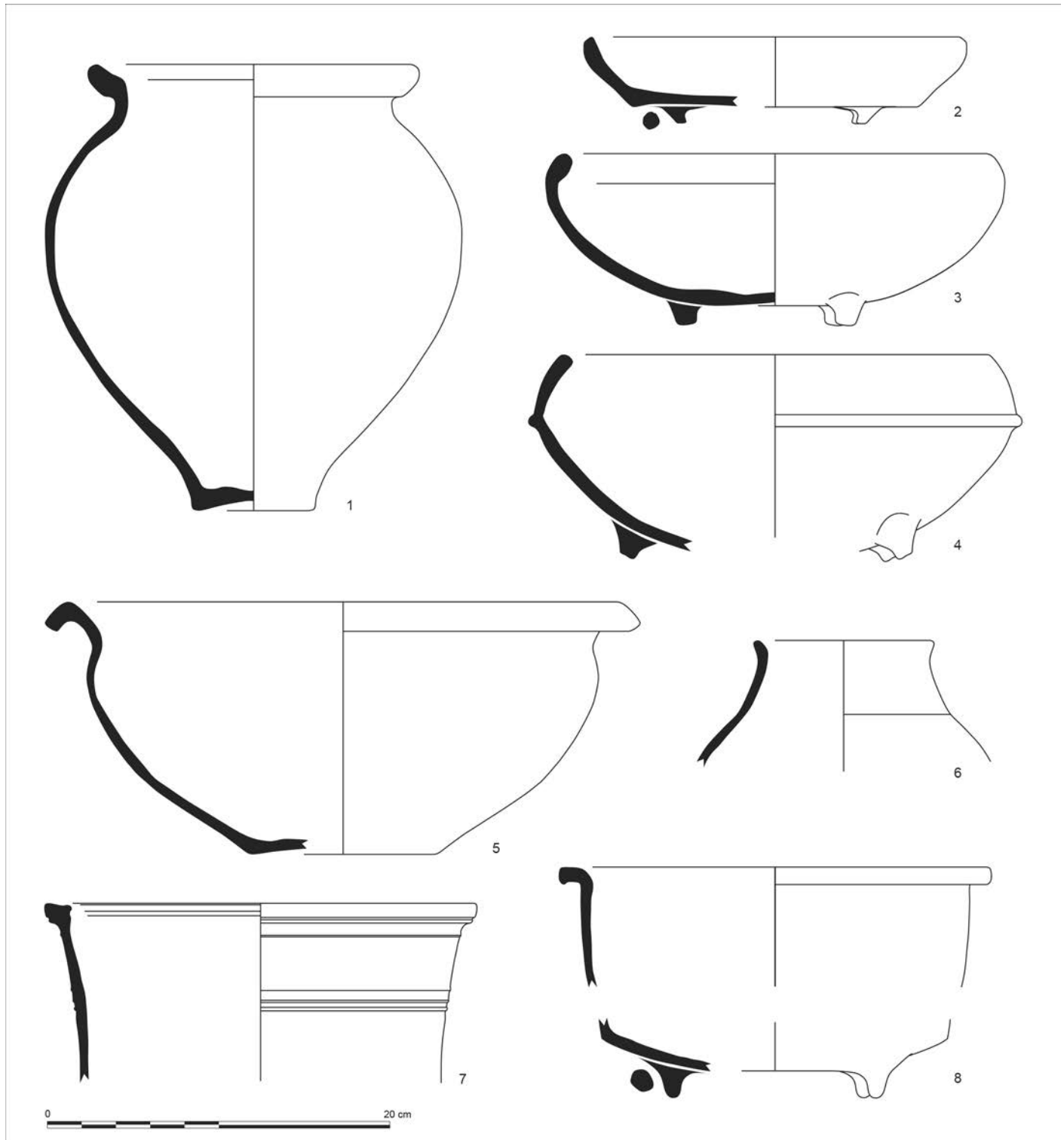
## LES FORGES DOMESTIQUES DE LA FIN DU IV<sup>e</sup> S. AU DÉBUT DU VI<sup>e</sup> S. APR. J.-C.

Sur le site de la rue de Laveau, un foyer de forge a été identifié. Il est abrité par une construction sur poteaux et sablières, dont le



**Fig. 12** – Vue zénithale de la chambre de chauffe du four de potier de la rue de Laveau (cliché : T. Guillemard, Inrap).

plan a été partiellement reconnu. L'ensemble couvre une surface de 30,60 m<sup>2</sup> (L : 6,50 m ; l : 3,97 m) et est divisé en deux espaces d'égale superficie. Au sud, une zone de travail, avec le foyer situé dans sa partie occidentale. Au nord, se trouve un lieu couvert, peut-être destiné au stockage du combustible. Le foyer se présente sous la forme d'un creusement allongé au fond marqué par une intense rubéfaction (L : 2,35 m ; l : 0,50 m ; prof. : 0,12 m). Légèrement à l'extérieur de sa paroi orientale, une succession de



**Fig. 13** – Production céramique en cuisson réductrice de l'atelier de la rue de Laveau. Vases culinaires : pot (n° 1), plat et marmites tripodes (nos 2 à 4), jatte à profil en S (n° 5), gobelet à col tronconique (n° 6), forme profonde de type caccabus (nos 7 et 8) (dessins : M.-P. Chambon et J.-P. Gay).

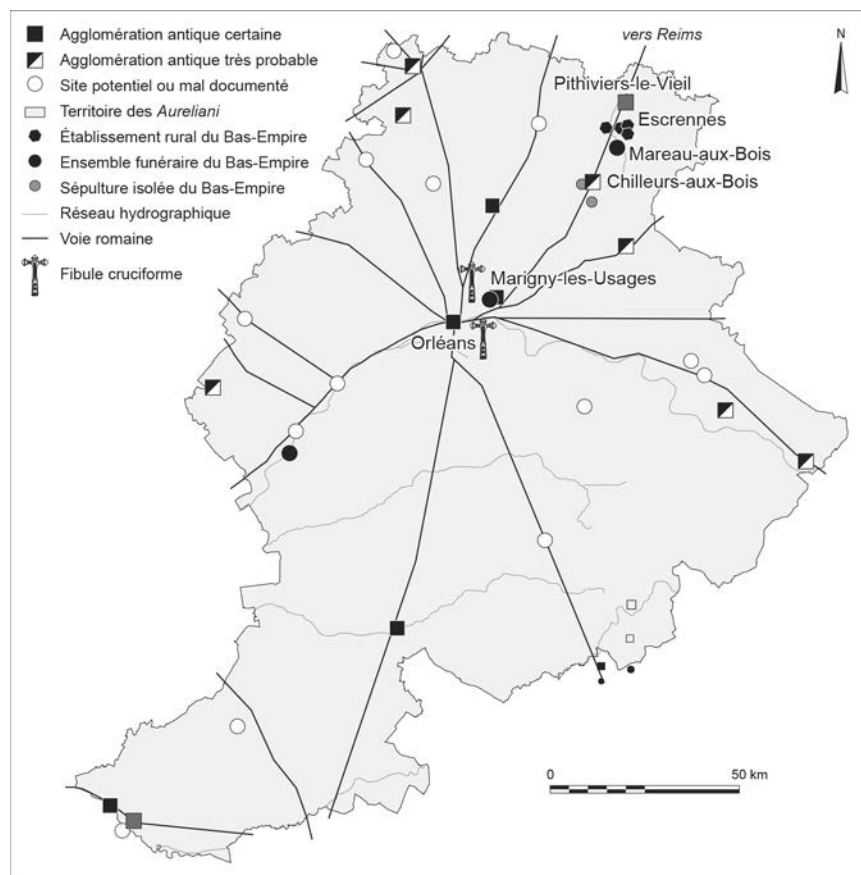


Fig. 14 – Carte de répartition des sites de l'Antiquité tardive autour de l'axe Orléans-Reims (DAO : T. Guillemard, Inrap).

quatre petits creusements circulaires matérialise très vraisemblablement un pare-feu destiné à protéger le forgeron de la chaleur et des projections.

Les vestiges de l'Antiquité tardive ont livré au total 1,739 kg de scories. Il est difficile, à l'aide de ces seuls éléments, de préciser la nature et l'importance de la production de cet atelier<sup>11</sup>. Sa situation en fond de parcelle semble augurer d'une activité de service plus que de production (Perret 2002). Des déchets de forge ont également été mis au jour sur les sites de la Rouche et des Tirelles. Ils sont essentiellement issus des complements des fonds de cabane des v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (0,5 kg pour la zone de la Rouche et 5,370 kg pour la zone des Tirelles). La position des ateliers ayant généré la production de ces déchets reste incertaine (Lacroix 2016).

La présence systématique de témoignages d'une activité de forge sur les trois sites traduit la permanence de ce type d'activité tout au long de la période tardo-antique et au début de la période mérovingienne<sup>12</sup>. Au sein de ces ateliers de service, le recyclage constitue sans doute une part importante de l'activité, mais ne peut, à lui seul, couvrir l'ensemble des besoins des différents domaines. La genèse des nouveaux circuits d'approvisionnement reste à étudier pour la région, où les sites de production primaire restent mal connus, en particulier dans le nord-est du

Loiret<sup>13</sup>. Cette étude confirmera-t-elle la dissémination de la production à petite échelle et la diffusion de nouvelles technologies constatées dans les provinces gauloises du nord-est (Leroy, Domergue 2000, p. 20-21) ?

\*  
\* \*

Les nombreuses occurrences de sites de l'Antiquité tardive dans le nord-est du Loiret, de part et d'autre de la voie Orléans-Reims, apparaissent comme une particularité au niveau régional (fig. 14). La place d'Orléans dans le nouveau dispositif administratif mis en place au cours de la seconde moitié du iii<sup>e</sup> s. explique sans doute cette vitalité<sup>14</sup>. Les établissements identifiés aux abords de cet axe, les nécropoles et les sépultures isolées, les cachettes monétaires, tous ces éléments tendent à dessiner l'image d'un territoire densément occupé où la déprise ne surviendrait que tardivement et de façon inégale. Au sein de cet espace, la connaissance de l'évolution des agglomérations secondaires durant l'Antiquité tardive reste soumise aux conditions de réalisation des interventions archéologiques qui privilégient les périphéries de ces établissements, où se concentrent les projets d'aménagement, et concernent plus rarement les zones anciennement bâties.

11. Ce faible nombre de déchets peut être en partie lié à la présence de la voirie. En effet, les scories apparaissent comme un matériau particulièrement prisé pour la réfection voire la construction des voies et chemins au cours de la période romaine (Dumasy *et al.* 2010).

12. Ne différant guère en cela de la situation des *villae* et des agglomérations secondaires du Haut-Empire.

13. La toponymie pourrait cependant être une indication importante avec la présence de lieux-dits comme le Fourneau, les Hauts Fours ou la Ferailerie (la Féraillière sur la carte de Cassini), au nord de Chilleurs-aux-Bois.

14. Qui tranche par exemple avec les sites installés à proximité des axes Orléans-Sens (Ferdrière, Guiot *dir.* 2015) ou Orléans-Chartres (Ferdrière 2002, p. 107).

De ce fait, le devenir des centres-bourgs durant l'Antiquité tardive et le début de la période mérovingienne reste souvent insaisissable, faute d'observations, et la restitution d'une morphologie urbaine ancienne, à l'aide de l'examen du parcellaire existant, reste soumise à un certain nombre d'incertitudes (Maris-Roy 2010).

Toutefois, on peut assurer que les formes de l'habitat, révélées par les interventions archéologiques récentes, témoignent d'une évolution similaire à celle qui se dessine en Gaule du Nord ou en Île-de-France. Ainsi en est-il du passage d'une architecture en « dur » à une architecture de terre et de bois, qui fait coexister structures combinant sablières basses, solins de pierres et poteaux de bois ancrés dans le sol et bâtiments sur poteaux. L'aspect hétéroclite de la mise en œuvre de ces constructions paraît, selon Paul Van Ossel, « [...] caractériser l'époque romaine tardive » (Van Ossel 2010, p. 226). La réapparition des fonds de cabane, est également une particularité des occupations de cette

période sans que ce phénomène puisse être, comme le recours généralisé au bois dans les constructions de surface, formellement attribuable à un apport exogène (Van Ossel, Ouzoulias 2001, p. 238). L'agglomération antique de Chilleurs-aux-Bois ne semble donc pas subir le phénomène de rétraction reconnu sur les sites comparables de la région Centre. Elle continue à évoluer, se maintenant au sud jusqu'au début de la période mérovingienne et gagnant, sous une forme moins « urbaine », sur des espaces périphériques au nord et à l'ouest.

L'attraction exercée par la route, qui trouve sa traduction dans la résistance des pôles d'occupation anciens, ne faiblit pas à l'extrême fin de la période antique, même si la nature de l'occupation évolue, se traduisant, au début de la période mérovingienne, par l'abandon de la partie méridionale de l'agglomération et l'émergence, au nord et à l'ouest, d'un habitat multipolaire, installé en périphérie d'un cœur urbain resserré autour d'un édifice cultuel qui concentre désormais l'espace funéraire.

## BIBLIOGRAPHIE

### ABRÉVIATIONS

FERACF Fédération pour l'édition de la RACF.

RACF *Revue archéologique du Centre de la France*.

RAL *Revue archéologique du Loiret*.

RFO Rapport final d'opération.

SFECAG Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.

### RÉFÉRENCES

- Baratin J.-F. 1976** : Chilleurs-aux-Bois, Informations archéologiques, *RAL*, 2, p. 81.
- Chambon M.-P. 2013** : Les importations de vaisselles fines à la fin de l'Antiquité à Orléans (Loiret) : l'exemple des Dérivées-de-Sigillées Paléochrétiennes, *SFECAG, Actes du congrès d'Amiens, 9-12 mars 2013*, Marseille, SFECAG, p. 529-534.
- Chambon M.-P., Cribellier C., Fourré A. 2011** : Différents types d'approvisionnement de la céramique dans l'Orléanais et le Loiret au Bas-Empire, in Van Ossel P. (dir.), 2011, p. 103-133.
- Chambon M.-P., Guillemard T. 2014** : Un four de potier du III<sup>e</sup> siècle en contexte d'agglomération secondaire (Chilleurs-aux-Bois, Loiret), *SFECAG, Actes du congrès de Chartres*, Marseille, SFECAG, p. 301-306.
- Chambon M.-P., Simon J. 2014** : L'évolution de la batterie de cuisine du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle à Chartres (Eure-et-Loir) et à Orléans (Loiret) : regards parallèles, *SFECAG, Actes du congrès de Chartres, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2014*, Marseille, SFECAG, p. 99-120.
- Cribellier C. 1999** : Pithiviers-le-Vieil, in Bellet M.-E., Cribellier C., Ferdière A., Krausz F. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, t. I, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la *RACF*, 17), p. 205-210.
- Cribellier C. 2016 (dir.)** : *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire - III - 106 notices archéologiques et synthèse*, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la *RACF*, 63), 481 p.
- Debal J. 1996** : Cenabum, Aurelianis, *Orléans*, Lyon, Presses universitaires de Lyon (coll. *Gallia civitates*), 145 p.
- Devaux J. 1905** : Introduction à l'histoire du Pithiverais, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, Fontainebleau, t. 23, p. 1-12.
- Dumasy F., Dieudonné-Gald N., Laüt L. 2010** : *Travail de la terre, travail du fer. L'espace rural d'Argentomagus (Saont-Marcel, Indre)*, Ausonius, Bordeaux, Maison de l'Archéologie, université Michel de Montaigne - Bordeaux 3 (coll. Mémoires, 23), 523 p.
- Ferdière A. 1971** : Notes de céramologie de la région Centre (III<sup>e</sup> série), *RACF*, 10, 3-4, p. 250-274.
- Ferdière A. 2002** : Les cités de Chartres et d'Orléans au Bas-Empire : et les campagnes ?, in Beaujard B. (dir.), *La Naissance de la ville chrétienne, Mélanges en hommage à Nancy Gauthier*, Tours, Maison des sciences de l'homme (coll. Villes et Territoires, 1), p. 107-121.
- Ferdière A. 2005** : *Les Gaules (provinces des Gaules et Germanies, provinces alpines) : 11<sup>e</sup> siècle av.-v<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*, Paris, Armand Colin (coll. U Histoire), 446 p.
- Ferdière A. 2011** : *La Gaule Lyonnaise*, Paris, Picard, 168 p.
- Ferdière A., Guillemard T., Lanos P. 2012** : *Un Atelier de potiers-tuiliers de la fin du Haut-Empire en Forêt d'Orléans : Vrigny « Châtillon », Loiret (fouille 1969-1973)*, FERACF, Tours (coll. Suppl. à la *RACF*, 40), p. 9-144.

- Ferdière A., Guiot T. (dir.) 2015** : *Les Sites archéologiques de l'autoroute A19 (Loiret)*, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la RACF, 54), 517 p.
- Fichtl S. (dir.), Noël L., Roux E. 2010** : *Boynes « La Porte de Puiseaux » (Loiret), habitat rural gaulois et habitat du haut Moyen Âge*, Rapport de fouille programmée (site n° 45 050 029 A.H.), Tours, université François-Rabelais, 186 p.
- Fournier L. 2016** : Chilleurs-aux-Bois, in Cribellier C. (dir.) 2016, p. 409-414.
- Fournier L., Canny D., Chambon M.-P., Liard M., Moirin A., J. Musch, Poupon F., Villenave C. 2009** : *Autoroute A19, commune de Mareau-aux-Bois (Loiret) « Atouas », site A19-E6 (n° 45.195.029.AH)*, RFO fouille préventive, Inrap Centre-Île-de-France, Orléans, 887 p.
- Fournier L., Bayle G., Creusillet M.-F., Deschamps S., Granai S., Guillemard T., Bompaire M., Bouillon J., Canny D., Chambon M.-P., Coquery J.-F., Detante M., Foisset S., Frénée E., Giraud C., Guérit M., Maris-Roy O., Riquier S. 2010** : *Chilleurs-aux-Bois, Loiret, « La Rouche », « Les Tirelles ». Une occupation du Mésolithique à l'époque moderne en Beauce*, RFO fouille préventive (3 vol.), Orléans, Inrap Centre-Île-de-France, 2296 p.
- Fournier L., Detante M. 2014** : Une structure particulière associant un homme et plusieurs animaux à Chilleurs-aux-Bois (Loiret), in Beddé I., Detante M. (dir.), *Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire : actes de la rencontre de Saint-Germain-en-Laye des 30 et 31 mars 2012*, Quetigny, Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire/Librairie Archéologique, p. 45-52.
- Fournier L., Canny D., Chambon M.-P., Liévaux N., Moirin A., Roche J.-L. 2015** : Un petit ensemble funéraire du Bas-Empire à Marigny-les-Usages (Loiret), in Ferdière A. (dir.), *Ensembles funéraires gallo-romains de la Loire Moyenne-III*, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la RACF, 58), p. 229-286.
- Fournier L., Guillemard T., Chambon M.-P., Detante M., 2017** : *Chilleurs-aux-Bois, Loiret, « La Rouche », « Les Tirelles ». Une occupation du Mésolithique à l'époque moderne en Beauce, fouille complémentaire*, RFO fouille préventive, Orléans, Inrap Centre-Île-de-France, 359 p.
- Guillemard T., Fournier L., Chambon M.-P., Robin B., Champault, E., Warmé N., Roche J.-L. 2015** : *Loiret, Chilleurs-aux-Bois, rue de Laveau et Grande Rue. Un quartier périphérique de l'agglomération antique de Chilleurs-aux-Bois, à la fin du Haut-Empire et au Bas-Empire*, RFO fouille préventive, Orléans, Inrap Centre-Île-de-France, 992 p.
- Guiot 2011** : *Loiret, Chilleurs-aux-Bois, rue de Laveau et Grande Rue. Autour de l'agglomération antique de Chilleurs-aux-Bois : le site de « Laveau »*, Rapport de diagnostic archéologique, Orléans, Inrap Centre-Île-de-France, 83 p.
- Lacroix S. 2016** : *Étude de l'activité de forge rurale, entre le v<sup>e</sup> et le xi<sup>e</sup> siècles, à partir des sites de Chilleurs-aux-Bois, Aschères-le-Marché et Mareau-aux-Bois (nord du Loiret)*, Master Sciences historiques/Recherches et métiers de l'archéologie, Tours, université de Tours, 156 p.
- Le Béchenec Y., 2016** : Thézy-Glimont (Somme) : du site au territoire, *Revue archéologique de Picardie*, 30 (numéro spécial), p. 305-316.
- Leroy M., Domergue C. 2000** : L'état de la recherche sur les mines et les métallurgistes en Gaule, de l'époque gauloise au haut Moyen Âge, *Gallia*, 57-1, p. 3-10.
- Maris-Roy O. 2010** : Étude documentaire, in Fournier et al. 2010, p. 468-524.
- Perret S. 2002** : *Étude quantitative et technologique des vestiges sidérurgiques d'une forge d'époque romaine à Etagnières (Vaud)*, Travail de diplôme d'archéologie préhistorique, université de Genève, 99 p.
- Picard C. 1974** : Informations Archéologiques, circonscription du Centre, *Gallia*, 32-2, p. 299-317.
- Rigoir J., Rigoir Y., Meffre J.-F. 1973** : Les dérivées des Sigillées Paléochrétiennes du Groupe Atlantique, *Gallia*, 31-1, p. 207-263.
- Soulas S. 2000** : Éléments d'évolution de la céramique estampée d'après les fouilles de la place Camille-Jullian à Bordeaux, *SFECAG, Actes du congrès de Libourne*, Marseille, SFECAG, p. 145-153.
- Souris L. de 2011** : *Chilleurs-aux-Bois, « rue de l'Église » (Loiret, Centre)*, Rapport de fouille de sauvetage urgent, Orléans, Service archéologique du Conseil général du Loiret, 53 p.
- Soyer J. 1971** : *Les Voies antiques de l'Orléanais, Civitas Aurelianorum*, Orléans, BSAHO (coll. Hors-série au Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais), 115 p.
- Vacassy G. 2011** : *Loiret, Chilleurs-aux-Bois, 50/52 « Grande Rue » : découverte d'une voie antique*, RFO de diagnostic archéologique, Orléans, Inrap Centre-Île-de-France, 83 p.
- Van Ossel P. 2010** : De la « villa » au village, in Yanté J.-M., Bultot-Verleysen A. (dir.), *Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (iv<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècles)*, Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003, Louvain-la-Neuve, Publications de l'Institut d'études médiévales (coll. Textes Études Congrès, 25), p. 219-236.
- Van Ossel P., Ouzoulias P. 2001** : La mutation des campagnes de la Gaule du nord entre le milieu du iii<sup>e</sup> siècle et le milieu du iv<sup>e</sup> siècle. Où en est-on ?, in Lodewijckx M. (dir.), *Belgian archaeology in a european setting*, Louvain, Leuven University Press (coll. Acta archaeologica Lovanensia, 12), p. 231-245.
- Van Ossel P. (dir.) 1992** : *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris, CNRS (coll. Suppl. à Gallia, 51), 470 p.
- Van Ossel P. (dir.) 2011** : *Les Céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien –II– Synthèses*, Nanterre, Diocesis Galliarum (coll. Diocesis Galliarum, Document de travail, 9).